

# Formation JACK A



Dispositif

Référentiels tâches et compétences

## Référentiels de la formation du JACK A

Référentiels – Tâches – « ce que le JACK A doit faire »	
Mission	Le JACK A collabore à l'animation et à l'encadrement de petits groupes sur des temps définis.
Lieu d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il-elle met ses compétences au service de son Église, en particulier dans le cadre des activités enfance et jeunesse.</li> <li>• En principe, le statut de JACK A, demande une différence d'âge appropriée avec les participants.</li> </ul>
Responsabilités et engagement et comportement	<p>Aide-animateur-trice, le JACK A seconde en principe un JACK B ou un animateur.</p> <p>Il ou elle collabore avec lui à l'élaboration d'une animation, d'une activité ou d'un dispositif proposé par l'Église.</p>
Valeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est loyal-e aux règles du dispositif dans lequel il-elle œuvre. Il-elle en respecte les valeurs et intensions.</li> <li>• Est motivé à faire partie de l'équipe d'encadrement.</li> <li>• Contribue à la cohésion de l'ensemble des participants.</li> </ul>

Référentiels – Compétences – « ce que le JACK A sait faire »	
Appartenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A quelques bases de connaissances bibliques et fait preuve de curiosité pour les développer.</li> <li>• Connaît le rôle et la mission du groupe dans il-elle accompagne.</li> <li>• Peut répondre à des questions simples posées sur son Église et les spécificités de sa communauté.</li> </ul>
Collaborer – échanger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sait se placer dans une posture d'apprenant, il-elle est conscient-e d'être en chemin spirituel avec les participants.</li> <li>• Sait se situer comme accompagnant-e et facilitateur-trice, vis-à-vis de son responsable comme relais, et vis-à-vis des participants comme faisant partie de l'équipe d'organisation.</li> <li>• Est au clair sur les objectifs du camp et/ou de l'activité.</li> </ul>
Assumer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sait faire preuve d'initiative dans les tâches confiées.</li> <li>• Valorise la charge et les règles du camps et/ou des activités.</li> <li>• Prends soin de son équilibre et veille à ses ressources pour toujours être à même d'assumer sa responsabilité.</li> </ul>
Encadrer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favorise l'échange dans un groupe.</li> <li>• Facilite la participation des autres dans les activités.</li> </ul>
S'impliquer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est à l'écoute de l'autre et porte une attention particulière aux participant-e-s qui se tiennent en retrait.</li> <li>• Est attentif-ve aux situations potentiellement problématiques et les signale à son responsable.</li> <li>• Anticipe et désamorce autant que possible les tensions et conflits.</li> </ul>

**Référentiels – Compétences – « ce que le JACK A sait faire »**

<p>Communiquer – écouter – transmettre – informer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communique au responsable ce qui n'est pas de sa responsabilité.</li> <li>• Est à l'écoute et relaie les besoins du groupe qu'il accompagne.</li> <li>• Sait dire quand il-elle ne comprend pas.</li> <li>• Transmet les informations utiles à la bonne conduite de son groupe.</li> </ul>
---	---

**Dispositif et reconnaissance de la formation JACK A**

La structure de la formation n'est pas détaillée et permet aux différents lieux du canton de déployer un dispositif propre. Il appartient aux référents des JACK de leur donner les moyens d'acquérir les compétences requises et de valider la formation. Les modalités pratiques de cette évaluation sont également faites selon les usages locaux.

Pour obtenir une attestation de formation JACK A, la formation comporte des éléments théoriques et des expérimentations, durant un minimum de 8 heures de cours (mais au max 15h).

Pour obtenir un certificat de JACK A, cette formation est complétée (dans un délai de 12 mois max) par :

- un engagement sur le terrain dans plusieurs types d'activités,
- des feed-back constructifs de la part de son référent.

**Conditions et instances de formation**

<p>Conditions requises pour entrer en formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En principe 14 ans révolu* au moment de l'entrée en fonction sur le terrain.</li> <li>• Être ouvert à l'Évangile et aux valeurs chrétiennes.</li> <li>• Être motivé(e) pour le service des autres.</li> <li>• Entretenir un lien avec un groupe de jeunes ou une équipe d'organisation permanente.</li> </ul> <p>*avant l'âge de 14 ans, certains lieux proposent des formations de « mini-JACK »</p>
<p>Progression possible et perspectives de formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offres cantonales et régionales de formations continues.</li> <li>• Dès l'âge de 17 ans :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations JACK S (spécialisation)</li> <li>• Formation JACK B (animateur confirmé)</li> </ul> </li> </ul>
<p>Instance de validation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service communautaire formation et accompagnement (pour l'EERV) PASAJ (pour l'ECVD) via le référent.</li> </ul>
<p>Attestations et certificats obtenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attestation de participation est délivrée à la fin des cours de formation.</li> <li>• Le certificat de JACK A est remis après validation de l'engagement de terrain, à l'occasion d'une reconnaissance par la communauté du JACK.</li> </ul>

**Conditions et instances de formation**

Recours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attestation de participation est délivrée à la fin des cours de formation.</li> <li>• Le certificat de JACK A est remis après validation de l'engagement de Terrain, à l'occasion d'une reconnaissance par la communauté du JACK.</li> <li>• Pour l'Église catholique, le responsable du département des 15-25 ans.</li> <li>• Pour l'Église réformée, le responsable cantonal jeunesse des 15-25 ans.</li> </ul>
---------	--

**Renseignements - Inscriptions**

Les inscriptions dépendent des Régions. Les jeunes intéressés doivent contacter l'aumônier de jeunesse de la Région dont dépend cette formation.

**Renseignements pour la progression des formations JACK B et S**

<p>Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)                  Service formation et accompagnement (SFA)                  Chemin des Cèdres 7                  1004 Lausanne                  + 41 (0)21 331 21 69  <a href="mailto:jeunesse@eerv.ch">jeunesse@eerv.ch</a>  <a href="http://www.jeunesse.eerv.ch">www.jeunesse.eerv.ch</a></p>	<p>Église catholique du canton de Vaud (ECVD)                  Pastorale Jeunesse (PASAJ)                  Bd de Grancy 29                  1006 Lausanne                  + 41 (0)21 613 23 76  <a href="mailto:pasaj@cath-vd.ch">pasaj@cath-vd.ch</a>  <a href="http://www.pasaj.ch">www.pasaj.ch</a></p>
--	---